



Ordonnance de télécom CRTC 2005-212

Ottawa, le 31 mai 2005

Le Conseil **approuve provisoirement** les demandes de révisions tarifaires suivantes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées immédiatement.

Requérante	Avis de modification tarifaire	Date de la demande	Date d'entrée en vigueur
Dryden Municipal Telephone System	29	le 19 mai 2005	le 1 ^{er} juin 2005
Saskatchewan Telecommunications	84	le 18 mai 2005	le 2 juin 2005
Saskatchewan Telecommunications	85	le 19 mai 2005	le 3 juin 2005

Secrétaire général

Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>